



Fiche technique N° LA3275  
23-01-2020

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtres et Dérivés :**  
Plâtre - Plaques de Plâtre Cartonnées –  
Enduits de Plâtre
- **Anciennes Peintures:**  
Hydrodiluables – Glycerophtaliques –  
Acryliques
- **Bois et Dérivés**

## visacryl prim

Peinture d'impression de qualité  
traitée anti-flash rust

**INTÉRIEUR**  
**8 à 10 m<sup>2</sup>/L**



\*Information sur le niveau d'émission de  
substances volatiles dans l'air intérieur,  
présentant un risque de toxicité par inhalation,  
sur une échelle de classe allant de A+ (très  
faibles émissions) à C (fortes émissions).



### Fonction :

Peinture d'impression de qualité formulée à base de résine acrylique en phase aqueuse. Destinée à être recouverte en finition par nos peintures décoratives Ecolabel "Eclamat Super" et "Lauracryl Satiné"

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

**Destination :** INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds (*sur plâtre et dérivés, bois et dérivés, anciennes peintures et maçonneries*).

### Qualités dominantes :

- Grande facilité d'application : permet un travail rapide et soigné.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé. Classe 2 pour un rapport de contraste  $\geq 98$  et  $< 99,5$  selon la norme NF EN 6504-1.
- Peinture plus respectueuse de l'environnement : faible teneur en COV.
- Excellent accrochage, adhérence renforcée (selon norme ISO 2409).
- Traité anti Flash-rust.
- Lessivable (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

### Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m<sup>2</sup>/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc - Prêt à l'emploi
- **Aspect :** Mat Velouté
- **Matériel :** Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Teintes approchantes en tons pastels
- **Conditionnement :** 3 L – 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,50 à 1,60
- **Extrait sec (pondéral)** : 58 à 62 %
- **Taux de Brillance à 60°** : < 5 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 15 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur support ferreux** : appliquer notre sous-couche antirouille, **laurafer primaire anti-corrosion**.  
*Voir la fiche technique du produit cité.*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
- **Sur fonds déjà peints** : appliquer directement 1 couche de peinture non diluée.
- **Sur bois spécifiques** (tannique, exotique, résineux) : nous consulter au préalable.
  
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.  
Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@lauragais-peintures.fr](mailto:contact@lauragais-peintures.fr) [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015